



MAIRIE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

**REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU MAIRE DE LA COMMUNE
DE LA TERRASSE**

N° 2022-247

102, Place de la Mairie
38660 LA TERRASSE
Téléphone : 04.76.08.20.14
Courriel : bienvenue@mairie-laterrasse.fr
Site Internet : www.mairie-laterrasse.fr

OBJET : Arrêté portant autorisation d'une vente au déballage au 91, place de la mairie du 28/12/2022 au 30/12/2022 (3 jours).

Le maire de La Terrasse,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 2212-2 et suivants ;

Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage ;

Vu le décret no 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret no 89-690 du 22 septembre 1969 ;

Considérant la demande d'autorisation de vente au déballage de Mme APRILE Anne-Marie domiciliée 91, place de la mairie 38660 La Terrasse,

Considérant les pièces énumérées par l'article 6 du décret susvisé du 26 novembre 1962 ;

Arrête

Article premier

Mme APRILE Anne-Marie est autorisée à organiser une vente au déballage à son domicile situé 91, place de la mairie 38660 La Terrasse du 28/12/2022 au 30/12/2022 (3 jours).

Article 2

Pendant la durée de cette vente, il est interdit à Mme APRILE Anne-Marie de vendre des articles autres que ceux figurant dans sa demande d'autorisation.

Article 3

Le présent arrêté qui sera notifié à Mme APRILE est affiché sur les lieux de la vente.

Article 4

Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

La Terrasse, le 23/12/2022

Le maire
Annick Guichard

Copie à :

- L'entreprise pétitionnaire
- Gendarmerie du Touvet

